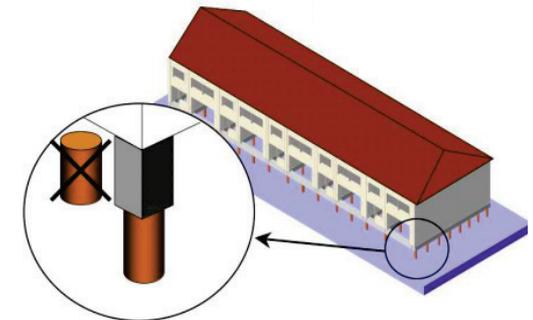
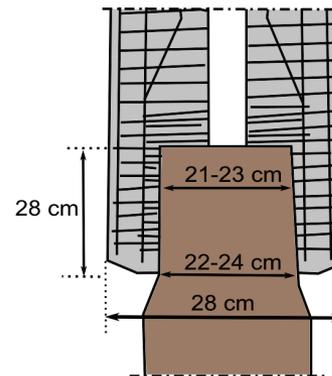


# Dispositions constructives

- Enjeux : Intégrité, capacité, durabilité
- Dispositions constructives



## Points clés

- Grands types de dispositions constructives :
- Ouvrages neufs :
  - Actions sur la méthode de mise en œuvre
    - Choix des matériaux,
    - Protection du pieux lors de la mise en place :
      - En tête,
      - En pointe,
    - Aboutage.
  - En service principalement en zone de marnage :
    - Protection contre les agressions fongiques,
    - Protection contre l'abrasion.
- Ouvrages anciens :
  - Mise en œuvre du guide d'inspection pour déterminer la résistance résiduelle,
  - Solutions de réparation locale : recépage et mise en place d'un dé, injection,
  - Solutions de remplacement (Voir guide SETRA-LCPC)



## Actions sur les matériaux

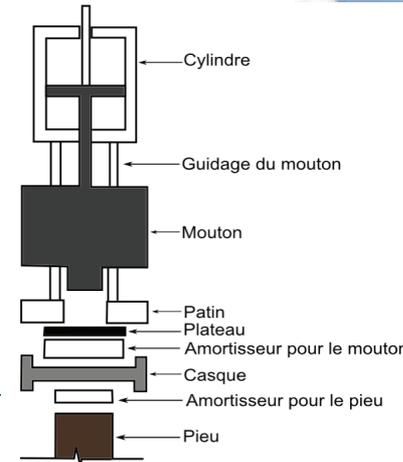
- Choix lors de la phase étude :
  - de l'essence (classes d'emploi EN335, classes de durabilité EN350-2)
  - de la qualité du bois (ASTM D25)
    - Taux de croissance avec 2,5 cernes par cm et bois d'été >33% sur 50% du rayon sinon bois d'été > 50%,
    - nœuds ( $d_{\text{nœud}} < 1/6.B$  et  $\Sigma d_{\text{nœud}}$  sur 1m < B),
  - de la rectitude,
  - de la conicité,
- Définition :
  - de la section : brut, écorçage, équarrissage,
  - de la longueur : longueur suffisante ou aboutage.



# Actions sur la méthode de mise en œuvre

- Validation du mode de mise en place :
  - Vibrofonçage,
  - Battage

Utilisation d'un martyr conseillée  
Enregistrement de la phase de mise en œuvre



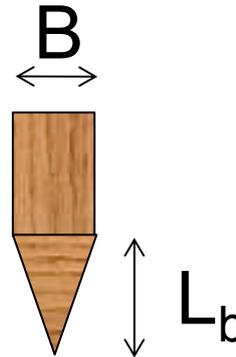
- Guidage :
  - Fondations :
    - Guidage conseillé,
    - Mode pendulaire avec réglage de l'aplomb imposé,
  - Inclusions
    - Indifférent



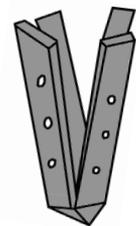
- Protection mécanique en tête
  - Recépé : guide du mouton
  - Non recépé : maintien par frette temporaire (largeur mini 10 mm, épaisseur mini 3mm) ou définitive (dés béton, acier...)

# Actions sur la méthode de mise en œuvre

- Pieux flottants
- Protection mécanique en pointe
  - Sols fins ( $p_l < 2 \text{ MPa}$  ;  $l_c > 2,6$ )
    - Tronçonné
    - Épointé ( $1,5.B < L_b < 2.B$ )



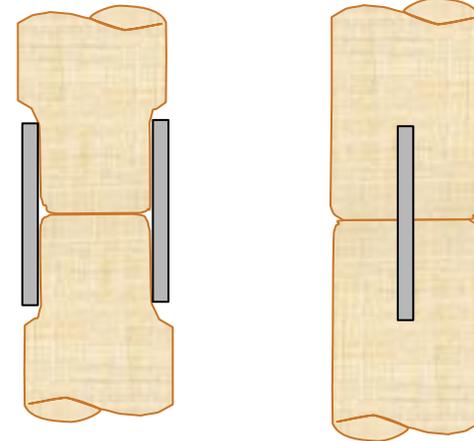
- Sols grenus ( $p_l > 0,5 \text{ MPa}$  ;  $l_c < 2,6$ )
  - Mise en place d'un sabot constitué de
    - d'une plaque couvrant la section maintenu par une tige au minimum ou culot,
    - De 3 ou 4 plats (métal ou contreplaqué) d'épaisseur minimale 4 mm connecté par au moins deux points par face



- Pieux travaillant en pointe
  - Dans certaines conditions, comme fichage dans sols graveleux sous couche de sols fins, la mise en place d'un sabot est recommandée

## Actions sur la méthode de mise en œuvre

- Aboutage (enture) :
  - par manchon,
  - par goujon,
  - Combinaison des deux techniques.
- Validation par essais en laboratoire
  - de compression (transfert de l'effort normal de projet),
  - de flexion 3 points en cas de transfert d'effort tranchant ou de moment,
- Validation de la rectitude sur plot test par technique inclinométrique pour longueurs importantes



## Zone non immergée

- Protection contre l'effet du marnage :
  - Attaque fongique,
  - Abrasion (voir démarche CETMEF, HR Wallingford TRADA),
- Plusieurs solutions sont envisageables :
  - Épaisseur sacrificielle,
    - d'une rallonge en béton ou acier,
    - d'une section en bois de classe d'emploi 4 (aboutage),
  - Protection par un geotube en PVC ou PEHD
  - Enrobage de béton projeté ou de résines fibrées (BRE)



# Protection contre le marnage

- Exemple du dé béton utilisé aux Pays-Bas depuis les années 1915 :
  - Diamètre 28 à 35 cm
  - Longueur maximale 3 à 4 m
  - Ferraillé,
  - B35

